

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 19 septembre 2015

INFO PRESSE

Matinées de la prévention : les risques professionnels dans le BTP

Mardi 20 septembre à Nouméa, puis jeudi 22 à Bourail, les matinées de la Prévention organisées par la direction du Travail et de l'emploi de la Nouvelle-Calédonie (DTE) et la CAFAT, s'intéresseront aux accidents du travail dans le BTP. À l'attention des entreprises, cette conférence gratuite a pour objectif de les informer sur la réglementation, la technique et la méthodologie d'action relative à ce sujet.

Au-delà des drames humains, les accidents du travail du BTP représentent pratiquement 1 milliard du budget de la CAFAT chaque année. Institués en 2012, les coordonnateurs SPS (Sécurité protection de la santé) auraient dû permettre de faire diminuer l'accidentologie dans le BTP, et pourtant il s'agit du secteur professionnel le plus impacté. En 2015, on note encore une augmentation des accidents de 1,25 %, et un décès.

- Comment modifier la réglementation de son entreprise ?
- Comment renforcer les contrôles et créer un système de sanctions financières ?
- Comment renforcer le rôle du coordonnateur SPS ?

Ces questions seront à l'ordre du jour des deux matinées de la prévention, sous un format "conférence/débat", animées par Philippe Di Maggio de la DTE et Laurent Grave de la CAFAT, qui auront lieu :

- à Nouméa, le mardi 20 septembre 2016 de 7h30 à 11h30 au Centre administratif de la province Sud (CAPS) situé 9 route des Artifices ;
- à Bourail, le jeudi 22 septembre 2016 de 7h30 à 11h30 à l'hôtel La Néra.

Les matinées sont gratuites et ouvertes à tous.

Contact : Taniéla Luaki (27 20 07) ou Philippe Di Maggio (78 73 60)

Programme de ces deux journées

7 h 30 : Accueil des participants

8 h : **Le BTP – La coordination SPS**

- Les accidents du travail dans le BTP
- La coordination SPS
- La jurisprudence pour les acteurs du BTP
- BTP et prévention des risques professionnels : la réglementation applicable
- Le BTP en Australie : quelle place pour le « health and safety » ?

Projet de réforme (débat)

- La coordination SPS
- La réglementation BTP

9 h 30 : Pause

9 h 45 : **Débat : les freins à la prévention dans le BTP**

11 h 30 : Fin de la matinée